



UNHAJ, JOC, MRJC, UNEF, FAGE : ENSEMBLE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES *Pour une politique du logement des jeunes au service du bien commun*

Pour les organisations que nous sommes, la jeunesse doit être considérée comme une période particulière d'expérimentation dans le parcours de vie d'un individu. Bien qu'elle soit plurielle, en raison des diversités de situations qu'elle recouvre (études, emploi, stage, intérim, chômage, alternance,...), elle se caractérise par un dénominateur commun : celui d'être une période de passage vers l'autonomie.

Pourtant, les chemins de l'indépendance sont aujourd'hui obscurcis dans l'ensemble des secteurs conduisant à l'autonomie : emploi, citoyenneté, formation, santé, culture et logement.

En ce qui concerne plus particulièrement le logement, le constat est amer : au cours de la dernière décennie, le logement abordable est devenu une denrée rare. Son coût grève le budget des jeunes et aggrave la fragilité des parcours déjà mis à mal par la course aux diplômes, l'inquiétude du chômage, l'incertitude des ressources et le maintien dans la dépendance parentale.

Sortir les situations de jeunesse de l'angle mort des politiques du logement

Parce que les politiques de logement sont conçues à partir d'une logique d'installation résidentielle, la situation des jeunes est trop souvent absente des débats et des documents de programmation (Programmes locaux de l'habitat, par exemple). Les parcours de jeunesse sont synonymes de fractionnement, d'aller-retours entre formation, emploi et périodes de chômage. Ces situations changeantes et parfois imprévues exposent les jeunes à de fréquentes mobilités résidentielles qu'ils doivent gérer malgré l'incertitude des lendemains et des ressources souvent inadaptées aux prix du marché. La phase de stabilisation sur le marché du travail s'étire en moyenne sur 4 à 5 ans après la sortie du système éducatif. Cette mobilité accrue se heurte à un accès au logement nécessitant de sérieuses garanties et une vision d'avenir plutôt stable à moyen ou long terme, en raison des délais de préavis et des coûts d'entrée et de sortie du logement. Ce besoin de réactivité et de sécurisation globale des parcours nécessite une politique publique en matière de logement qui tienne compte de ces spécificités. Hors les novations en la matière sont encore peu visibles, et se limitent trop souvent à des dispositifs ciblés ignorant la globalité des parcours. Dans ce contexte, on comprend alors que les politiques du logement doivent être réinterrogées

Le logement est un facteur essentiel d'intégration et de bien-être sur le territoire

Les politiques de logement doivent avoir, au-delà de loger, l'ambition de donner à chacun les clés d'une vie décente, un lieu de repos et d'intégration sur le territoire. Dans ce sens, l'habitat des jeunes, au-delà d'offrir un « chez soi », doit être conçu pour faciliter les rencontres, les échanges. Une approche intégrée et globale des parcours doit être promue au sein des politiques publiques du logement à partir d'un constat simple : habiter un quartier, une ville, nécessite certes de pouvoir disposer d'un logement décent mais également d'avoir la possibilité de travailler, de se former, de se déplacer, d'avoir des moments de partage avec d'autres habitants à proximité de son lieu d'habitation.

Cette ambition induit une approche transversale des politiques de logement. Elles doivent nécessairement s'articuler aux différentes politiques publiques en direction de la jeunesse (emploi, éducation, formation, mobilité, culture, etc.) et naître d'une analyse partagée des besoins, des enjeux et des ressources des territoires, ne se limitant pas à une simple analyse de l'offre et de la demande en termes de logements. Intégrer les jeunes, ainsi que les associations de jeunesse, dans l'analyse des besoins, mais aussi dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, constitue un levier important pour mettre en œuvre cette approche. Les métropoles (dont les compétences ont été étendues dans le cadre de la loi de janvier 2014, notamment en ce qui concerne les politiques locales de l'habitat), mais aussi les intercommunalités, dans le rôle d'aménagement du territoire, et bien sur les régions, dans leur mission d'aménagement et de développement durable des territoires, doivent prendre en compte ces enjeux.

Le logement des jeunes au service de la cohésion sociale

Il est essentiel de multiplier les efforts afin d'éviter que le logement ne constitue un vecteur de relégation supplémentaire pour les populations déjà fragilisées notamment en termes d'accès à l'emploi. Le logement doit au contraire être conçu comme un outil valorisant pour les individus, favorisant l'ouverture sur l'extérieur et la participation à la vie démocratique, ainsi que la rencontre entre des individus aux parcours divers. La recherche de mixité sociale constitue donc un élément incontournable de la politique de logement que nous défendons. Dans une société trop souvent fragmentée, le logement représente un enjeu collectif vecteur de cohésion sociale.

Concrètement, nous demandons :

- **Un système de garantie UNIVERSELLE des loyers** (annoncé dans la loi ALUR, puis remis en cause), dont le coût serait minime pour les locataires. En effet, faciliter l'accès des jeunes au logement autonome nécessite de ne pas renvoyer systématiquement les jeunes à la situation de leurs familles, et donc de lever la barrière infranchissable que représente aujourd'hui la caution parentale dans le parcours d'accès au logement.
- **Un système généralisé d'encadrement des loyers** (sachant que les prix des loyers ont été multipliés par 2 entre 2000 et 2010)
- **L'application stricte de la loi SRU** dans les communes, en privilégiant la construction de logements très sociaux, bon marché pour les locataires
- **Un plan de construction de logements sociaux**, pluriannuel, comportant des engagements financiers de la part de l'État.
- Pour ce qui concerne **les jeunes en particulier** :
 - o nous appelons au **développement d'une offre de logements** :
 - **Accessibles** par rapport au niveau de ressources des jeunes (c'est-à-dire peu chers), avec des délais d'entrée et de sortie réduits
 - **De bonne qualité**, qui donnent à chacun les clés d'une vie décente, un lieu de repos et d'intégration sur le territoire, un espace pour souffler et rebondir si besoin, mais aussi pour se rencontrer.
 - o nous demandons la **sécurisation des aides personnalisées au logement (APL)** et leur adaptation pour les situations spécifiques de jeunesse (ex : levée du premier mois de carence pour les moins de 30 ans)
 - o nous souhaitons disposer de **lieux d'informations et d'accompagnement** sur les aides mobilisables en matière de logement, les pièges à éviter, etc.